



Communiqué de presse
Toulouse, le 15 janvier 2010

Distingué par le gouvernement , Vivéole reçoit le Label « Haut Débit pour Tous »

Après avoir été le premier à proposer internet haut débit pour tous en 2008 sur l'ensemble du territoire français, Vivéole est le premier fournisseur à obtenir le Label, dans la cadre du plan France Numérique 2012.

L'accès à internet haut débit est devenu une condition essentielle d'accès à l'information, à l'éducation, à la formation, aux loisirs, aux services administratifs. Un à deux millions de français seraient exclus de la société d'information.

Ce Label permet d'identifier et de développer les offres garantissant aux utilisateurs l'accès en haut débit à internet à des conditions équitables et techniquement suffisantes.

Depuis sa création en 2003, Vivéole est concernée et œuvre pour la réduction de la fracture numérique.



Alexandre Semenadisse, Dirigeant de Vivéole se réjouit « *C'est la reconnaissance du gouvernement vis à vis du travail réalisé par Vivéole et de nos nombreux échanges avec eux. Ce Label met en lumière l'avant-gardisme de Vivéole et notre adéquation au marché. L'offre intégrale (en ligne depuis le 12 janvier sur notre site <http://www.viveole.fr>) est un pas de plus dans l'universalisation de l'internet haut-débit.* »

Cette annonce ne peut que conforter Vivéole dans son positionnement de précurseur puisque leur slogan est précisément « *Internet haut débit partout, pour tous* ».

A propos de Vivéole

*Vivéole est une marque exploitée par la Société **Auvea Ingénierie**. Depuis sa création en 2003, la société toulousaine travaille à l'ingénierie et l'installation des réseaux s'appuyant sur des solutions satellites. Installée à Toulouse, elle participe à la définition d'architecture de télécommunications pour répondre à la problématique de la fracture numérique avec ses clients que sont les collectivités, les opérateurs, etc... La société a notamment réalisé, à la demande du CNES, le développement complet et la mise en œuvre du « Village communicant » destiné à désenclaver les zones d'ombre ADSL.*

*Depuis le 1er mars 2008, les particuliers peuvent partir à la découverte du monde Internet Haut Débit par Satellite, où qu'ils soient, même dans les zones les plus reculées de France. Vivéole couvre **100 % du territoire** métropolitain, y compris la Corse, et exploite la plateforme Astra2Connect de SES Astra. Les satellites ASTRA offrent une couverture européenne.*